

N° du dossier de demande: 3A/2020/4403/171

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation requise par la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 3A

La société THYSSENKRUPP SARL, 5, Rue Laiteschbaach, L-5324 Contern, sollicite l'autorisation pour l'exploitation d'un monte-escaliers à Rosport, 32, rue du Barrage, pour le compte de Monsieur Gustave Treinen.

Le dossier y relatif sont déposés à la maison communale à Rosport, 9, Rue Henri Tudor, du 15 décembre 2020 au 30 décembre 2020 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins, Le bourgmestre,

Le secrétaire,

contreseing, article 74 de la loi communale

rouspert mompech